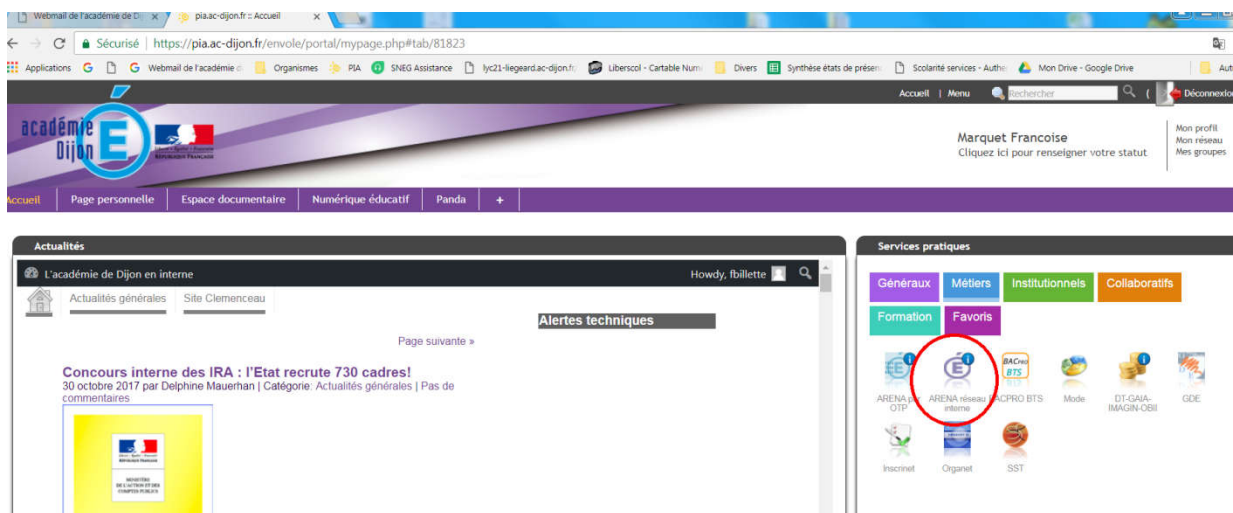


# Comment faire un contrat dans ASSED ?

## A/ Se connecter au PIA.



Dans « Services pratiques », onglet « métier » cliquer sur Arena (les droits d'accès sont donnés par le proviseur)



Choisir « gestion des personnels »

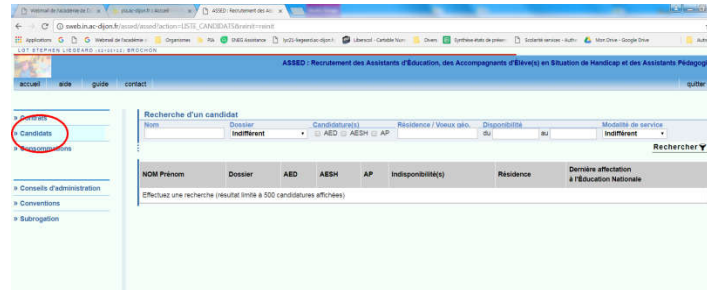


Choisir « ASSED » dans Gestion des assistants d'éducation.

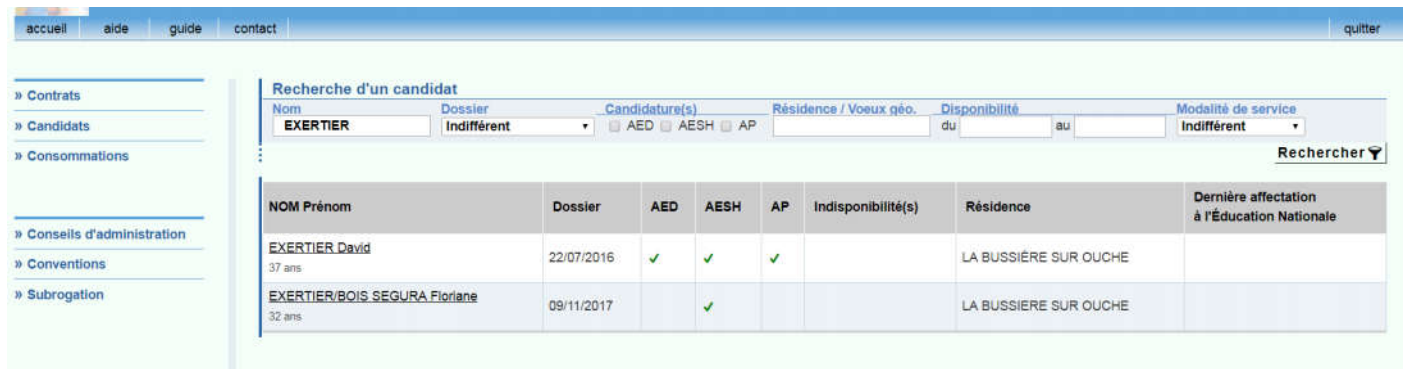
**Gestion des assistants d'éducation (ASSED)**  
Accès

## B/ Créer un contrat

1. Tout d'abord, il faut récupérer le candidat dans la base académique SIATEN, pour cela, cliqué sur « candidat »



2. Taper le nom de la personne pour qui nous devons établir le contrat, puis cliquer sur rechercher



3. Sélectionner la personne concernée en s'aidant de l'âge ou du lieu de résidence notés sur la fiche de renseignements.

4. Cliquer sur « Etablir un contrat »



5. Noter les dates extrêmes du contrat et la durée de la période d'essai. Valider.



6. Se diriger vers l'onglet cadre général. Cliquer sur modifier et choisir le conseil d'administration autorisant le recrutement de l'AED (en général, c'est toujours celui du mois de juin de l'année scolaire précédente). Cliquer sur terminer pour valider.

The screenshot shows the 'Nouveau contrat' form with the 'Cadre général' tab selected. The form title is 'Nouveau contrat' and the titulaire is 'EXERTIER/BOIS SEGURA Floriane'. The 'Conseil d'administration' dropdown is set to 'n°746 du 27/06/2017'. The 'Convention(s) sélectionnée(s)' field is empty, showing 'Aucune convention'. The 'Convention(s) possible(s)' field contains the text: 'Au 20/11/2017, l'établissement n'a encore passé aucune convention avec une collectivité territoriale'. A 'Terminer' button is visible at the bottom right.

7. Se diriger vers l'onglet rémunération. Cliquer sur modifier. Compléter avec le taux d'indice brut et d'indice majorée en vigueur (pour 2017 : IB, 299 – IM, 311). Valider.

The screenshot shows the 'Nouveau contrat' form with the 'Rémunération' tab selected. The 'Indice de rémunération' section has two input fields: 'Indice brut' and 'Indice majoré'. Below this, the 'Subrogation' section contains the text: 'L'établissement EST AUTORISÉ à percevoir directement, en lieu et place de EXERTIER/BOIS SEGURA Floriane les indemnités journalières qui lui sont dues par la sécurité sociale pour la période de l'arrêt de travail ou du congé considéré.' 'Annuler' and 'Valider' buttons are at the bottom right.

8. Se diriger vers l'onglet service et cliquer sur « modifier »

#### Nombre de semaines :

Il convient de calculer le nombre de semaines de travail en présence des élèves.

Pour un contrat du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août, on considère 39 semaines. Puis on fait le calcul par rapport au prorata de la date d'embauche.

Exemple : embauche du 01/09 au 31/08 soit 39 semaines

embauche du 01/10 au 31/08 soit 35 semaines

embauche du 22/10 au 31/08 soit 31 semaines

ATTENTION A COMPTER DES VACANCES DE LA TOUSSAINT, LES CONTRATS DE TRAVAIL DOIVENT TERMINEES A LA FIN DE LA DEUXIEME SEMAINE DE JUILLET MAXIMUM (date à voir selon le calendrier). Ce sera un contrat dit « court »

Le nombre de semaine est calculé selon les vacances scolaires et la durée du contrat.

#### Nombre d'heures :

Vous reportez à l'onglet « calcul du temps de travail » du site

#### Mission :

A renseigner selon les indications de la vie scolaire.

Contrat Assistant d'Education et/ou assistant pédagogique du 01/09/2017 au 31/08/2018 (une année entière) (vue non modifiable) [Retour page précédente](#)

Validité / Type   Cadre général   Rémunération   Service   Lieu(x) d'exercice   Récapitulatif

Répartition

	Travail réparti sur	Nb heures payées	Nb heures en exercice	
Pour la durée du contrat (à 75%)	39 semaines(x) en équivalent annuel	1205 h.	1205 h.	soit 30h, 53min./semaine

Mission(s)

Sur la période du 01/09/2017 au 31/08/2018 - une année entière  
 Sur la même période, 0,00 emploi(x) disponible(s) pour l'établissement (par fongibilité, 0,75 emploi possible). Ce contrat consomme 0,75 emploi.  
 M. AGLUDAT Sofian est occupé(e) sur ce contrat pour 75%.

	ter degré	2d degré
ASSISTANT D'ÉDUCATION		
Encadrement sur des élèves (hors Internat)		37%
Encadrement sur des Mèves d'Internat (Garçons)		38%

9. Se diriger vers lieu d'exercice. Contrôler. Cliquer sur terminer pour valider.

Contrat Assistant d'Education et/ou assistant pédagogique du 01/09/2017 au 31/08/2018 (une année entière) (vue non modifiable) [Retour page précédente](#)

Validité / Type   Cadre général   Rémunération   Service   Lieu(x) d'exercice   Récapitulatif

Établissement par défaut

➤ LGT STEPHEN LIEGEARD (0210012Z) - BROCHON

Le choix d'une mission du 1er degré implique normalement l'ajout d'au moins un autre établissement.

10. Se diriger vers l'onglet récapitulatif.

Vérifier la totalité des données saisies. Cliquer sur «Tout valider ». Le contrat est maintenant créé.

Vous pouvez l'imprimer en 4 exemplaires (1 original pour l'établissement, 1 pour l'AED, 1 pour le service mutualisateur + 1 copie).

Le PV d'installation est édité en même temps que le contrat.

## C/ SIGNATURE DU CONTRAT DANS ASSED.

La « signature électronique » du contrat dans ASSED intervient après le retour du bordereau du contrôle de légalité (BI de Dém'act)

- Se connecter à ASSED
- Sélectionner le contrat de travail de la personne concernée. Cet écran apparaît.

Contrat Accompagnant d'élèves en situation de handicap du 06/11/2017 au 13/07/2018  
 Installé(e) non   Subrogation autorisée le 06/11/2017

[Retour à la liste](#)   [Rompre le contrat](#)   [Renouveler le contrat](#)

Historique du contrat

	Quotité	Répartie sur	Mission principale	Signature	P.V.I.
● Contrat initial	50%	1 mission	A.E.S.H.	A signer	A signer

[Supprimer le contrat](#)   [Consulter / Ajuster](#)   **[Installer et Signer](#)**   [Transmettre](#)   [Imprimer le contrat](#)

- Cliquer sur installer et signer
- Indiquer la date du début de contrat comme date d'installation
- Confirmer en écrivant OUI. Valider

Contrat Accompagnant d'élèves en situation de handicap du 06/11/2017 au 13/07/2018  
 Installé(e) non   Subrogation autorisée le 06/11/2017

Signer le contrat   Récapitulatif

La date de signature doit être comprise entre 06/11/2017 et 13/07/2018.  
 Une signature est définitive. Seul un avenant pourra revenir sur les évolutions 'signées'.

Date de signature   06/11/2017

Une fois la signature validée, vous ne pourrez plus revenir en arrière

Confirmer la signature en tapant 'OUI'   oui

[Annuler](#)   [Valider](#)

Cette opération permet de basculer les AED dans GI pour créer les arrêtés maladie ou autres.